



Divorce pour faute consequences legales

Par **nielassoff**, le **08/10/2008** à **15:48**

mon mari m'a trompée il a quitté le domicile conjugal, cela faisait 15 ans de vie commune et 7 ans de mariage avec 2 enfants (4 ans et 18 mois), une belle maison achetée 280 000 eur. en 08/2006, un crédit sur le dos 1200 eur. par mois, mon mari à un salaire de 2700 eur.net et moi 1400 environ, je voulais savoir ce qu'il devra payer par mois de pension alimentaire et si plus ? et ce qu'il faut que je fasse demain pour m'aider juridiquement et financièrement(je pense à mes filles)
par avance je vous remercie

Par **Marion2**, le **08/10/2008** à **18:26**

Vous contactez un avocat pour une procédure de divorce.